

ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-JOSEPH CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2025
De la cinquième séance ordinaire tenue au
332, 1^{RE} RUE EST
AMOS, QC, J9T2G5

Présences

Mmes Emmanuelle Dupras	Line Bellefeuille
Audrey Blais	Johanne Paquin
Audrey Bérubé	Julie Letendre
M. Pierre-Olivier Cotnoir	

Direction

Mme Anik Saumure

Absences

Mme Laurie Auger

1 Accueil, présence et vérification du quorum

Le quorum est atteint. La présidence souhaite la bienvenue à tous les membres.
Il est 19h00.

CE-965-25

Adoption de l'ordre du jour

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Emmanuelle Dupras,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté comme présenté avec l'ajout de points au
varia : assemblée générale annuelle, suivi aux comités EHDAA et transport.

ADOPTÉE

CE-966-25

Adoption du procès-verbal
du 12 mai 2026 à 19h

3 Adoption du procès-verbal du 12 mai 2026

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Julie Letendre,
QUE le procès-verbal soit adopté avec une modification.

ADOPTÉE



CE-967-25

4 Adoption du budget initial de l'établissement pour 2026-2027

Mme Anik Saumure présente un résumé du projet éducatif afin d'expliquer les décisions prises pour le budget. Elle explique le budget initial de l'établissement pour 2026-2027.

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Johanne Paquin,

QUE le budget initial de l'établissement soit utilisé et adopté comme présenté.

ADOPTÉ.

CE-968-25

5 Adoption du budget initial du service de garde 2026-2027

Mme Saumure explique le budget initial du service de garde pour 2026-2027.

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Audrey Bérubé,

QUE le budget initial du service de garde soit utilisé et adopté comme présenté.

ADOPTÉ.

CE-969-25

6 Adoption des règles du service de garde 2026-2027

Mme Saumure présente les règles du service de garde 2026-2027. Les coûts seront ajustés après réception des paramètres du ministère. Quelques changements ont été présentés dans le document, dont l'heure de fermeture à 17h30 au lieu de 18h. La question est soulevée concernant le fait que les élèves du SDG n'assistent pas à la récréation de fin de journée. Mme Saumure explique que c'est pour une raison de sécurité. Il est plus facile de prendre les présences lorsque que les élèves sont ensemble et éviter des départs dans l'autobus. Cependant, Ils sortent après pour jouer dehors.

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Line Bellefeuille,

QUE les règles du service de garde soient utilisées et adoptées comme présentées.

ADOPTÉ.

7 Journées de concertation 2026-2027

Mme Saumure présente les journées de concertation pour 2026-2027, soit le 21 septembre, 27 novembre, 6 janvier, 12 février, 12 avril et 10 mai.

8 Organisation scolaire 2026-2027

Mme Saumure présente l'organisation scolaire pour 2026-2027.

Plusieurs groupes sont au maximum ou près du maximum de leur capacité.

Au niveau des services, nous demandons 1 TTS à 35h, 1 TES à 35h et une autre à 25h.

Nous maintenons la demande de trois éducatrices à 35h et une enseignante-orthopédagogue à 60%. Finalement, nous aurons une psychoéducatrice à 50%, mais à 100% pour les écoles de Saint-Joseph et Saint-Mathieu-La Motte seulement.

9 Acte d'établissement 2026-2027

Mme Saumure présente l'acte d'établissement. Il y aura finalement un groupe de Passe-Partout ce qui n'apparaît pas dans le document.

10 Rédaction du rapport annuel

Les membres sont consultés pour aider à la rédaction du message de la présidente.

Plusieurs éléments ont été mis en évidence.

11 Questions du public

Aucune.

12 Varia

a. AGA : Mme Saumure consulte les membres sur la formule à adopter pour l'assemblée générale annuelle en septembre 2026. Il est proposé de tenir la réunion en même temps que la rencontre d'accueil des parents avec les enseignantes. Il est aussi proposé d'offrir une collation et de présenter le personnel lors de cette rencontre. Les enseignantes seront consultées en août.

b. Suivi des comités EHDA et transport. Mme Blais fait un compte rendu des deux comités.

CE-970-24

13 Levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Audrey Bérubé,

QUE la séance soit levée.

Il est 20h35.

ADOPTÉE



Anik Saumure, directrice
Audrey Bérubé, présidente

Pas de signature

Signature du président ↗

Audrey Blais, secrétaire

Signature du secrétaire ↗
